Département du NORD
Arrondissement de
DUNKERQUE
Canton d'HAZEBROUCK
COMMUNE D'HAVERSKERQUE

PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2024

Date de la convocation : 9 décembre 2024

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré,16 décembre 2024
Date d'affichage : 9 décembre 2024

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13
Votants : 15

Le Conseil municipal s'est réuni salle René CASSIN, sous la présidence de Monsieur Blervaque Philippe, premier adjoint, en suite de convocation en date du 9 DECEMBRE 2024 dont un exemplaire a été diffusé sur le site de la commune.

Monsieur Eddy Rollin secrétaire de séance en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales procède à l'appel nominal des élus.

Etaient présents : Mr Blervaque Philippe, Mme Delannoy Brigitte, Mme Duretete Justine, Mme, Goedgebuer Catherine, Mr Rolin Eddy, Mme Billiau Sandrine, Mr Salon Francky, Mr Trinel Bertrand, Mr Walbrou Clément, Mme Warneys Françoise, Mme Willems Catherine, Mr Louveau Christophe

Etaient excusés : Mme Jocelyne Durut**,** Mme Vasseur Virginie, Mme Deneuville Domitille

Monsieur Eddy Rollin est élu secrétaire de séance.

Lesquels forment l'unanimité des élus en exercice.
Le quorum étant atteint, la séance du Conseil municipal débute.
Les membres signent la feuille de présence.

Le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2024 est adopté à l'unanimité. Les membres procèdent à la signature.

1. OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (13 voix pour).

- **AUTORISE** la décision modificative n° 1 du BP 2024.

2. BUDGET PRINCIPAL 2025 - OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (13 voix pour).

- **AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal de la commune avant le vote du budget primitif 2025 selon le tableau.

- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

3. OBJET : RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE FIXATION DES SEUILS.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (13 voix pour).

Produits 200 € ttc le seuil des engagements en dessous duquel le rattachement des charges et produits à l'exercice ne sera pas effectué pour le budget principal ;

- **Charge** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

4. **TARIFS MUNICIPAUX 2025.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (13 voix pour).

- **ADOPTE** les tarifs municipaux pour l'exercice 2025 présents dans le tableau de la délibération.

5. CONVENTION DE CONTROLE DE FACTURES TERRITOIRE ENERGIE.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (13 voix pour).

- **Autorise** Madame le Maire à signer la convention avec le Président du TE Flandre en application des dispositions de la présente délibération.

6. Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance décide (13 voix pour).

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (13 voix pour).

- **APPROUVE** les dispositions de l'accord collectif conclu par le CDG 59 le 15 novembre 2022,

- **DECIDE** d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG 59 pour le risque prévoyance, selon les conditions reprises ci-dessus, et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document en découlant.

Madame Willems Catherine, adjointe se joint au conseil municipal.

7. Objet : instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellises des agents de la collectivité pour le risque santé.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **Instaure** la participation au financement des contrats et règlements labellises des agents de la collectivité pour le risque sante, selon les conditions reprises ci-dessus ;
- **Inscrit** au budget les crédits nécessaires à son paiement.

8. OBJET : ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AUX AGENTS.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **ATTRIBUE** des chèques cadeaux (Cadhoc) aux agents titulaires, contractuels et intervenants des activités extrascolaires, à temps plein ou partiel, dans les conditions suivantes :

  100 € (cent euros) pour les agents titulaires et contractuels, à temps plein ou à temps partiel, en activité et présents dans les effectifs du 1er janvier au 31 décembre 2024 ;

  60 € (soixante euros) pour les agents titulaire et contractuels arrivés en cours d'année, à temps plein ou à temps partiel, toujours présents dans les effectifs au 31 décembre 2024 ainsi que pour intervenants extrascolaires.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au compte 623 « Fêtes et cérémonies » du budget de l'exercice en cours ; soit un montant global de 1838 euros (mille huit cent trente-huit euros).
- **CHARGE** Madame le Maire de la remise individuelle des chèques CADHOC au personnel.

9. OBJET : Adhésion à la centrale d'achat Cap Territoires

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune d'Haverskerque pour une durée indéterminée à la centrale d'achat Cap Territoires,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération, notamment les conventions de mise à disposition des marchés qui seront contractés avec la centrale d'achat et les engagements de commandes.

10. Proposition de règlement de l'atelier danse.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Catherine Willems, adjointe ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **ADOPTE** la proposition de règlement des ateliers de danse de la commune.

11. SIDEN-SIAN – nouvelles adhésions.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Philippe BLERVAQUE, adjoint ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **ACCEPTE** l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de CRESPIN, SAINS-DU-NORD avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- **ACCEPTE** l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de TRESCAULT, PAISSY HAVRINCOURT et URVILLERS avec transfert de la compétence « Eau Potable »,
- **CHARGE** Mme le Maire d'exécuter la présente délibération en tant que besoin.

12. Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour les années 2025-2029.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Catherine Willems, adjointe ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **Autorise** le lancement de la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (période 2025-2029) et la signature avant le 31 mars 2025.
- **Autorise** Madame le Maire à signer ladite convention.
- **Charge** Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Président de la CCFL.

13. Autorisation d'élimination des œuvres de la médiathèque MEDIALYS

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Catherine Willems, adjointe ;
Et après avoir délibéré, décide (15 voix pour).

- **DEFINIT** comme suit les critères et les modalités d'élimination des ouvrages n'ayant plus leur place au sein des collections de la médiathèque municipale**.**

Le conseil municipal prend connaissance du :

- **Rapport d'activité Territoire Energie**
- **Rapport d'activité CCF**

Eddy Rollin
Secrétaire de Séance

Jocelyne DURUT
Maire

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16/12/2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/09/2024	Adopté (13 voix)
1. OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1	Adopté (13 voix)
2. BUDGET PRINCIPAL 2025 - OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT.	Adopté (13 voix)
3. OBJET : RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE FIXATION DES SEUILS.	Adopté (13 voix)
4. TARIFS MUNICIPAUX 2025.	Adopté (13 voix)
5. CONVENTION DE CONTROLE DE FACTURES TERRITOIRE ENERGIE.	Adopté (13 voix)
6. Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance décide	Adopté (13 voix)
7. Objet : instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellises des agents de la collectivité pour le risque santé.	Adopté à l'unanimité
8. OBJET : ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AUX AGENTS	Adopté à l'unanimité
9. OBJET : Adhésion à la centrale d'achat Cap Territoires	Adopté à l'unanimité
10. Proposition de règlement de l'atelier danse.	Adopté à l'unanimité
11. SIDEN-SIAN – nouvelles adhésions.	Adopté à l'unanimité
12. Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour les années 2025-2029.	Adopté à l'unanimité

13. Autorisation d’élimination des œuvres de la médiathèque MEDIALYS	Adopté à l'unanimité